

ACTIONS DE FORMATION MOBILISABLES PAR LES EMPLOYEURS POUR LES JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

ETAPES DES EMPLOIS D'AVENIR	DISPOSITIFS DE FORMATION MOBILISABLE		FINANCEUR S	N° FICHE
	INTITULES	OBJECTIFS SYNTHETIQUES		
EN AMONT DES EMPLOIS D'AVENIR	Visas « Libres savoirs »	Permettre à la population régionale d'accéder et/ou de renforcer le socle de connaissances ou de compétences fondamentales (cf détails visas dans fiches)	Conseil Régional	1
	Visas « Compétences Avenir » <i>en cours de mise en oeuvre</i>	Permettre aux jeunes de s'approprier les exigences liées à son espace professionnel dans un objectif de processus d'inclusion durable (consolider son projet professionnel, repérer les besoins de formation, remise à niveau et y remédier, identifier des besoins de qualification et consolider son orientation ...)	Conseil Régional	2
	Programme Régional de Formation (PRF) , notamment les actions de formation d'insertion	Bénéficier d'une action d'aide à l'orientation afin de conforter son projet professionnel (actions d'insertion) ou Bénéficier d'une formation de développement des compétences et de qualification pour l'emploi afin d'obtenir un niveau de qualification dans le domaine d'activité visé et être opérationnel sur les 1 ^{ers} niveaux d'emploi.	Conseil Régional	3
	CREQ rénové <i>(en cours d'évolution)</i>	Permettre à des jeunes sans qualification professionnelle de niveau V de s'insérer professionnellement par un dispositif de formation privilégiant l'apprentissage des gestes professionnels et les mises en situation ainsi qu'un accompagnement renforcé et des prestations annexes lorsqu'elles sont nécessaires.	Conseil Régional	4
	Ecoles de la 2^{ième} chance (E2C) de Tours et d'Orléans	Permettre aux jeunes sans qualification et sans emploi de bénéficier d'un appui à l'élaboration d'un parcours d'accès à l'emploi. La formation vise à consolider les savoirs de base (français, mathématique, informatique, anglais), à découvrir des activités professionnelles, à tester et valider des compétences via des périodes en entreprises.	Conseil Régional DIRECCTE	5

	Compétences-clés	Remise à niveau personnalisée en fonction du projet professionnel visant l'accès à un emploi, à un contrat en alternance, à une formation qualifiante ou la réussite à un concours	DIRECCTE	6
	Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle (PSOP) Pour les Travailleurs Handicapés	-Aider la personne à se projeter dans un parcours vers l'emploi ou s'investir dans l'élaboration d'un projet professionnel ou de formation, -Permettre l'élaboration d'un nouveau projet professionnel pour reclassement interne, ou externe si le maintien au poste de travail n'est pas possible.	AGEFIPH	7
	Dispositif Formations courtes (MOP, IEVC, PC) Pour les Travailleurs Handicapés	Actions de mobilisation, de découverte des métiers, de validation de projet professionnel, de valorisation de candidature; en amont et/ou complémentaires aux dispositifs du droit commun.	AGEFIPH	8 ; 9 ; 10
	Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI)	Acquérir les compétences requises pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée par un employeur auprès de PE.	Pôle emploi et OPCAs	11
	Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC)	Acquérir, préalablement à l'embauche, les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par une branche professionnelle	OPCAs et Pôle emploi	12
	Prestations Pôle emploi	Bénéficier de toutes les prestations de Pôle emploi, notamment : -Atelier recherche d'emploi : optimiser ma candidature, la relation avec l'entreprise, outiller les publics maîtrisant peu l'écrit. -Atelier identifier ses atouts et compétences : développer la capacité de la personne à repérer ses atouts et compétences -EMT : évaluer ses compétences / découvrir un métier	Pôle emploi	13 ; 14
	Sensibilisation autour des métiers de l'animation socio-culturelle et sportive en cours de réflexion	Découvrir les métiers de l'animation, vérifier et/ou acquérir les pré-requis pour intégrer un emploi dans ce secteur et envisager un parcours de formation POE collective mise en œuvre par DRJSCS + Uniformation + Missions locales	Pôle emploi UNIFORMATION	15
	Ateliers d'orientation professionnelle	Engager les jeunes vers la connaissance des métiers et des filières de formation	Missions Locales	16
	Ateliers insertion sociale /citoyenneté	Maintenir le parcours des parcours professionnels par le soutien à la résolution des problématiques de logement, santé, mobilité etc ... Permettre aux jeunes de s'investir dans la vie sociale	Missions Locales	16

PENDANT L'EMPLOI D'AVENIR	Visas « Libres savoirs »	Permettre à la population régionale d'accéder et/ou de renforcer le socle de connaissances ou de compétences fondamentales (cf détails visas dans fiches)	Conseil Régional	1
	Visas « Compétences Avenir » <i>en cours de mise en oeuvre</i>	Permettre aux jeunes de s'approprier les exigences liées à son espace professionnel dans un objectif de processus d'inclusion durable (consolider son projet professionnel, repérer les besoins de formation, remise à niveau et y remédier, identifier des besoins de qualification et consolider son orientation ...)	Conseil Régional	2
	Accès au Programme Régional de Formation (PRF) , notamment sur des actions de formation qualifiantes <i>en cours de calage</i>	Bénéficier d'une formation de développement des compétences et de qualification pour l'emploi afin d'obtenir un niveau de qualification correspondant aux 1 ^{ers} niveaux d'emploi occupés ou de se qualifier sur des niveaux d'emploi supérieurs.	Conseil Régional	3
	Possibilité de co financement avec les OPCA <i>en cours de calage</i>	Une intervention financière qui vient le cas échéant compléter la prise en charge des projets de formation par l'OPCA. Etude au cas par cas via le Pacte de Continuité Professionnelle (PCP)	Conseil Régional	/
	Compétences-clés	Remise à niveau personnalisée en fonction du projet professionnel visant l'accès à un emploi, à un contrat en alternance, à une formation qualifiante ou la réussite à un concours	DIRECCTE	6
	Actions de formations des OPCA	<i>En cours de calage</i>	UNIFORMATION OPCALIA UNIFAF AGEFOS PME	26
	Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle (PSOP) Pour les Travailleurs Handicapés	-Aider la personne à se projeter dans un parcours vers l'emploi ou s'investir dans l'élaboration d'un projet professionnel ou de formation, -Permettre l'élaboration d'un nouveau projet professionnel pour reclassement interne, ou externe si le maintien au poste de travail n'est pas possible.	AGEFIPH	7
	Prestations Pôle emploi	Bénéficier de toutes les prestations de Pôle emploi, notamment : -Ateliers Orientation et formation -Ateliers Création d'entreprise -CPP : confirmer / préciser un projet professionnel et actualiser / confirmer des pistes professionnelles -EMT : évaluer ses compétences / découvrir un métier -EPCE : évaluer la faisabilité d'un projet de création ou reprise d'entreprise à court terme (6 mois)	Pôle emploi	13 ; 14 ; 17 ; 18 ; 19

		-OPCRE : concevoir, formaliser et évaluer un projet de création ou reprise d'entreprise		
	Ateliers insertion sociale /citoyenneté	Maintenir le parcours des parcours professionnels par le soutien à la résolution des problématiques de logement, santé, mobilité etc ... Permettre aux jeunes de s'investir dans la vie sociale	Missions Locales	16
	THANDEM Pour les salariés handicapés	Dispositif pédagogique destiné à améliorer l'intégration du salarié handicapé dans l'entreprise	OPCALIA (OPCA)	20
	1001 Lettres	Renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux (communiquer par écrit, traiter des données chiffrées, utiliser l'informatique), développer les capacités de raisonnement et de logique.	OPCALIA (OPCA)	21
	Mobilisation autour des métiers de l'animation socio-culturelle et sportive en cours de réflexion	Parcours à construire autour de compétences professionnelles de base (connaissance du public, règles de sécurité, dynamique de groupe, BAFA, PSC1,...) et accès à formation qualifiante (CQP, diplômes d'état éventuellement)	Opérateur : CREPS – DRJSCS Financier : OPCA s?	/
	Accès au programme de formations du CNFPT Pour les jeunes recrutés par les Collectivités Territoriales	Professionnaliser les jeunes	CNFPT	22
	Aide à la formation Agefiph Pour les Travailleurs Handicapés	Pour tous les employeurs éligibles aux interventions de l'Agefiph , financement de la formation du jeune en emploi d'avenir. Le financement pourra aller jusqu'à 80% du coût de la formation en complément d'un financement de l'employeur, d'un Opc...	AGEFIPH	/

A L'ISSUE DE L'EMPLOI D'AVENIR	Programme Régional de Formation (PRF) , notamment sur des actions de formation qualifiantes	Bénéficier d'une formation de développement des compétences et de qualification pour l'emploi afin d'obtenir un niveau de qualification correspondant aux 1 ^{ers} niveaux d'emploi occupés ou de se qualifier sur des niveaux d'emploi supérieurs.	Conseil Régional	3
	Dispositif « Mairaines et Parrains pour l'emploi »	Permettre au jeune d'accéder à ce dispositif en le mettant en relation avec 1 personne du monde de l'entreprise (mairaines/parrains) pour faciliter l'entrée du jeune dans l'emploi	Conseil Régional	/
	Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	Financement de l'accompagnement à la VAE	Conseil Régional Pôle emploi	23
	Contrats en Alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation)	Professionnaliser et qualifier le jeune en alternant formation en centre et période en entreprise	Conseil Régional DIRECCTE Centre OPCAs	/

	Dispositif Formations courtes (IEVC, PC) Pour les Travailleurs Handicapés	Actions de mobilisation, de découverte des métiers, de validation de projet professionnel, de valorisation de candidature; en amont et/ou complémentaires aux dispositifs du droit commun.	AGEFIPH	9 ; 10
	Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle (PSOP) Pour les Travailleurs Handicapés	-Aider la personne à se projeter dans un parcours vers l'emploi ou s'investir dans l'élaboration d'un projet professionnel ou de formation, -Permettre l'élaboration d'un nouveau projet professionnel pour reclassement interne, ou externe si le maintien au poste de travail n'est pas possible.	AGEFIPH	7
	Formation individuelle dans le cadre d'un parcours vers l'emploi ou d'un maintien dans l'emploi Pour les Travailleurs Handicapés	Répondre aux besoins de formation des personnes handicapés lorsque l'opérateur d'insertion constate que l'offre de droit commun ne peut être mobilisée. <u>Parcours vers l'emploi:</u> répondre aux besoins de formation des BOETH par une action de formation individuelle adaptée lorsque le référent de parcours du bénéficiaire constate que l'offre de droit commun ou les actions spécifiques mises en œuvre par l'Agefiph ne peuvent être mobilisées. Il peut s'agir : •d'actions de mobilisation ou de remise à niveau •d'actions pré qualifiantes ou qualifiantes •d'actions certifiantes ou diplômantes. <u>Maintien dans l'emploi:</u> Contribuer au maintien dans l'emploi des personnes handicapées salariées via leur qualification.	AGEFIPH	/
	Ateliers emploi	Savoir organiser son parcours vers l'emploi et dynamiser ses recherches.	Missions Locales	16
	Prestations Pôle emploi	Bénéficier de toutes les prestations de Pôle emploi, notamment : -Atelier recherche d'emploi : - Optimiser ma candidature, la relation avec l'entreprise, outiller les publics maîtrisant peu l'écrit. -Objectif Emploi et Dynamic emploi : Accompagnements à la recherche d'un emploi durable avec une cible réaliste et réalisable -EMT PR : Mettre en situation en entreprise des DE pour faire aboutir leur candidature lors d'un recrutement. -EPCE : Evaluer la faisabilité d'un projet de création ou reprise d'entreprise à court terme (6 mois) -OPCRE : Concevoir, formaliser et évaluer un projet de création ou reprise d'entreprise	Pôle emploi	13 ; 18 ; 19 ; 24 ; 25

FICHE N°1

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: VISAS LIBRES SAVOIRS

ACTION MOBILISABLE : ☐ en amont des Emplois d'Avenir
☐ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Le visa Libres Savoirs est une action de formation de courte durée devant permettre à la population régionale d'accéder et/ou de renforcer le socle de connaissances ou de compétences fondamentales

Il est organisé autour :

- de principes : des durées courtes et une organisation en 4 phases (Positionnement – Formation- Evaluation – Suivi)
- d'un cadre pédagogique : une utilisation importante des TIC et du multimédia
- d'une logique d'individualisation, de contextualisation et d'adaptation aux besoins spécifiques à chaque personne

Le visa recouvre le champ des savoirs et compétences de base (y compris la maîtrise des usages TIC) : ce qui caractérise les connaissances et compétences essentielles c'est ce que chacun indépendamment de son statut (actif, demandeur d'emploi, jeune, retraité,...), de son activité, de son histoire sociale, ... a essentiellement besoin pour exercer une activité professionnelle, voire bénévole et sa citoyenneté.

L'extension de son format à différents champs qui s'inscrivent dans les processus d'insertion sociale et professionnelle relève précisément de cette ambition de la Région de répondre à l'ensemble des besoins de la population régionale en priorité celle fragilisée par les effets de la crise.

Les visas financés et programmés par la Région en accès libre pour toute la population régionale (sans obligation de prescription) sont précisés par objectifs dans la liste jointe en annexe à cette fiche.

LIEUX DE L'ACTION :

Tous les départements de la région seront concernés afin d'assurer un très large maillage territorial

FINANCEURS DE L'ACTION :

Conseil Régional au titre de son budget dédié au programme régional de formation

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Accès libre (inscription prévue y compris sur site web www.libres-savoirs.regioncentre.fr) sans obligation de prescription

Les Visa Libres Savoirs peuvent compléter l'accompagnement réalisé au titre du visa Compétences d'Avenir Centre sur les besoins en formations transverses spécifiques à chaque personne

Ces visas doivent permettre, notamment :

VISA ECO CITOYEN CENTRE	• De mieux appréhender les enjeux écologiques et de faire le lien avec leurs comportements individuels • D'acquérir les gestes quotidiens conduisant à protéger les ressources naturelles (énergie, eau, air.)
VISA BUREAUTIC CENTRE	• De saisir et mettre en forme un document simple (lettre, rapport, ...) • D'organiser, traiter des données (sous forme de tableaux, de graphiques, ...) et stocker les fichiers produits
VISA INTERNET ET CULTURE NUMERIQUE CENTRE	• De connecter leur ordinateur à Internet, d'utiliser un navigateur Internet et d'effectuer une recherche sur Internet • De réaliser des actes transactionnels (achats, télé-procédures, ...) • D'envoyer/recevoir un courrier électronique • Créer son blog • Savoir se protéger....
VISA LANGUES VIVANTES CENTRE (ANGLAIS, ESPAGNOL, ALLEMAND)	• De lire, comprendre et répondre à des messages ; savoir lire les notices jointes à des outils ou des produits, les panneaux publics d'affichages et/ou d'orientation) • D'être capable de communiquer oralement dans un autre environnement linguistique (téléphoner, réserver et/ou prendre les transports, s'orienter...)

VISA « TROIS EN UN CENTRE » (COMMUNICATION ECRITE ET ORALE, MATHÉMATIQUES ET RAISONNEMENT LOGIQUE) EXISTE EN FOAD	• Apprendre à apprendre • Maîtriser les techniques de rédaction d'un CV, lettre de motivation, projet professionnel, apprendre à communiquer oralement et par écrit..... • Savoir calculer et acquérir les compétences de base nécessaires dans les situations professionnelles (budget, calcul de taux de TVA...)
VISA BUREAUTIC CENTRE FOAD	• De saisir et mettre en forme un document simple (lettre, rapport, ...) • D'organiser, traiter des données (sous forme de tableaux, de graphiques, ...) et stocker les fichiers produits

VISA LANGUES VIVANTES CENTRE (ANGLAIS, ESPAGNOL, ALLEMAND) FOAD	• De lire, comprendre et répondre à des messages ; savoir lire les notices jointes à des outils ou des produits, les panneaux publics d'affichages et/ou d'orientation) • D'être capable de communiquer oralement dans un autre environnement linguistique (téléphoner, réserver et/ou prendre les transports, s'orienter...)
--	--

VISA « TROIS EN UN CENTRE » (COMMUNICATION ECRITE ET ORALE, MATHÉMATIQUES ET RAISONNEMENT LOGIQUE) FOAD	• Apprendre à apprendre • Maîtriser les techniques de rédaction d'un CV, lettre de motivation, projet professionnel, apprendre à communiquer oralement et par écrit..... • Savoir calculer et acquérir les compétences de base nécessaires dans les situations professionnelles (budget, calcul de taux de TVA...)
--	--

VISA COMPETENCES JEUNES CENTRE	• Permettre au jeune de maîtriser les démarches nécessaires dans le process de l'inclusion professionnelle • Approfondir son projet professionnel et permettre au titre d'un stage l'exercice à titre expérimental de métiers dans le cadre d'une mise en situation...
---	---

FICHE N°2

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: VISA COMPETENCES D'AVENIR CENTRE

ACTION MOBILISABLE : ☒ en amont des Emplois d'Avenir
☒ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Visa Compétences d'Avenir Centre recouvre toutes les connaissances et compétences nécessaires aux jeunes en emploi d'avenir pour mieux s'approprier les exigences liées à son espace professionnel dans un objectif de processus d'inclusion durable (consolider son projet professionnel, repérer les besoins de formation, remise à niveau et y remédier, identifier des besoins de qualification et consolider son orientation...)

Ce visa pourra être complété par un accompagnement de type « visa compétences jeunes FOAD »

Il devra nécessairement couvrir notamment :

- l'accompagnement dans l'appropriation des premiers savoirs et compétences utiles dans l'exercice de son emploi d'avenir (compétences sociales et relationnelles : respecter les consignes données par le supérieur hiérarchique, travailler en équipe, comprendre la relation client-fournisseur...)
- le développement de l'esprit d'initiative et d'entreprise (concevoir et réaliser des projets individuels et collectifs, prendre des initiatives, faire preuve d'autonomie, mettre en relation les différentes connaissances et compétences et les mobiliser dans des situations variées...)
- la consolidation du projet professionnel
- la structuration de son projet de formation tout au long de la vie dans l'objectif d'une insertion professionnelle durable

Le visa doit nécessairement être adapté aux besoins spécifiques et personnels du jeune en emploi d'avenir dans la perspective d'une consolidation/pérennisation du projet professionnel et/ou d'une d'orientation durable par la qualification

LIEUX DE L'ACTION :

Tous les départements de la région seront concernés afin d'assurer un maillage territorial

FINANCEURS DE L'ACTION :

Conseil Régional du Centre au titre de son budget dédié au programme régional de formation

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Missions Locales

FICHE N°3

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: PROGRAMME REGIONAL DES FORMATIONS (PRF),
FINANCE PAR LE CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

ACTION MOBILISABLE : ☐ en amont des Emplois d'Avenir
☒ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Bénéficier d'une action d'aide à l'orientation afin de conforter son projet professionnel

Ou

Bénéficier d'une formation de développement des compétences et de qualification pour l'emploi afin d'obtenir un niveau de qualification correspondant aux premiers niveaux d'emploi occupés ou se qualifier sur des niveaux d'emplois supérieurs

LIEUX DE L'ACTION :

Les 6 départements de la région Centre

Liste des actions de formation disponibles sur www.etoile.regioncentre.fr

FINANCEURS DE L'ACTION :

Conseil Régional du Centre

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Missions Locales

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: CREQ

ACTION MOBILISABLE : ☒ en amont des Emplois d'Avenir
☐ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Permettre à des jeunes sans qualification professionnelle de niveau V de s'insérer professionnellement dans le cadre d'un dispositif de formation alliant une pédagogie basée sur l'expérimentation de gestes professionnels et les mises en situation ainsi qu'un accompagnement renforcé et des prestations annexes lorsque cela est nécessaire.

LIEUX DE L'ACTION :

Les 6 départements de la région Centre

FINANCEURS DE L'ACTION :

Conseil Régional du Centre

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Missions Locales

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE (E2C)

ACTION MOBILISABLE : ☒ en amont des Emplois d'Avenir
☐ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Permettre aux jeunes **sans qualification et sans emploi** de bénéficier d'un appui à l'élaboration d'un parcours d'accès à l'emploi. La formation vise à consolider les savoirs de base (français, mathématique, informatique, anglais), à découvrir des activités professionnelles, à tester et valider des compétences via des périodes en entreprise.

LIEUX DE L'ACTION :

Tours et Orléans

FINANCEURS DE L'ACTION :

Conseil régional du Centre, au titre au titre de son budget dédié au programme régional de formation
DIRECCTE Centre

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Missions Locales

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: COMPETENCES CLES

ACTION MOBILISABLE : ☒ en amont des Emplois d'Avenir
☒ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Développer la maîtrise des compétences de base en vue d'une sécurisation du parcours professionnel

Compétences clés et compétences de base :

Le programme compétences-clés intègre les compétences de base mais inclut également d'autres compétences scientifiques et informatique, la communication dans une langue étrangère et l'autonomie dans les apprentissages.

Parcours de formation et domaines de compétences développés :

En fonction des attentes de l'apprenant, de son projet professionnel et des étapes envisagées pour le réaliser. La séance de formation vise à développer tout ou partie des cinq compétences clés décrites ci-après :

- Compréhension et expression écrite*
 - Mathématiques, sciences et technologies*
 - Anglais*
 - Bureautique et internet*
 - Aptitude à développer ses connaissances et compétences*
- 3 autres domaines de compétences peuvent également être appréhendés et de manière transverse. Il s'agit des domaines suivants :
- Compétences sociales et civiques*
 - Esprit d'initiative et d'entreprise*
 - Sensibilité et expression culturelle*

Parcours individualise se découpe en séance d'1 heure. Chaque apprenant participe au maximum à 18 séances de formation par semaine dont au plus 8 séances d'initiation à la bureautique et internet

Parcours complet d'une durée minimale de 40 heures et maximale de 400 heures

Adaptation des apports de formation au contexte de l'emploi : Apports de formation sont contextualisés par rapport au contexte métier et aux besoins en compétences de base liés à l'exercice de l'emploi

LIEUX DE L'ACTION :

24 sites principaux de formation et **27 sites** dits secondaires implantés sur l'ensemble du territoire régional couvrant 51 communes

FINANCEURS DE L'ACTION :

DIRECCTE sous réserve que l'employeur rémunère le salarié pendant la formation

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Prescripteurs de droit commun : Pôle emploi, Missions locales, Cap emploi

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: PRESTATION SPECIFIQUE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (PSOP)

ACTION MOBILISABLE : ☐ en amont des Emplois d'Avenir
☐ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Permettre à des **Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés** ou en cours de Reconnaissance T.H. :

- de se projeter dans un parcours vers l'emploi ou de s'investir dans l'élaboration d'un projet professionnel ou de formation,
- d'élaborer un nouveau projet professionnel pour reclassement interne ou externe si le maintien au poste de travail n'est pas possible.

Résultats attendus :

L'accompagnement mis en œuvre doit aboutir à la construction / validation d'un nouveau projet professionnel en adéquation avec la situation de la personne (évolution du handicap, du cadre professionnel).

Contenu :

- identification des acquis,
- travail sur l'acceptation du handicap,
- découverte du marché du travail local,
- élaboration d'un nouveau projet professionnel,
- évaluation de la faisabilité du projet au regard des capacités fonctionnelles et aptitudes,
- construction et formalisation du plan d'action.

Durée et organisation de la prestation :

La prestation est d'une durée de 20 à 40 heures qui peuvent s'échelonner sur 3 mois. Elle comprend une alternance de regroupements collectifs et d'entretiens individuels. Les outils de droit commun de type EMT peuvent être mobilisés pour une mise en situation professionnelle. Une évaluation sur des plateaux techniques de formation peut également être prévue.

LIEUX DE L'ACTION :

Prestation mobilisables sur les bassins d'emploi de la région centre

FINANCEURS DE L'ACTION :

Agefiph

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Cap Emploi, Pôle Emploi, Missions Locales, SAMETH, Comète, Services sociaux de la CARSAT

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: MOBILISATION ORIENTATION PROFESSIONNELLE (MOP)

ACTION MOBILISABLE :

- ☒ en amont des Emplois d'Avenir
- ☐ pendant les Emplois d'Avenir
- ☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Permettre à des **Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés** de définir :
-des pistes professionnelles réalistes tant au regard de leur handicap et des compétences mobilisables qu'au regard des opportunités économiques locales,
-un plan d'actions visant leur insertion professionnelle à court ou moyen terme.

Résultats attendus :

A l'issue de la formation le bénéficiaire disposera d'un diagnostic sur ses savoirs faire, savoirs être, de son potentiel d'engagement et il sera en capacité d'enclencher les étapes successives à mettre en œuvre pour atteindre son objectif professionnel.

Contenu :

- Etablir un diagnostic global de la personne au regard de l'emploi,
- Identifier les conséquences du handicap, les capacités et leviers mobilisables
- Identifier les connaissances et compétences transférables compte tenu des exigences des emplois et de leur compatibilité avec les conséquences du handicap,
- Reprendre confiance et travailler l'image de soi,
- Découvrir les potentialités du marché du travail local,
- Dégager des pistes professionnelles et vérifier par la mise en situation les contraintes et réalités professionnelles correspondantes,
- Formaliser ces pistes et les actions à entreprendre.

Durée et organisation de l'action :

La durée de la formation ne peut excéder 210 heures, alternance en entreprise comprise. Compte tenu de la spécificité du handicap et de l'éloignement des personnes par rapport à la situation d'emploi, il peut être envisagé des rythmes adaptés permettant notamment des aménagements en temps partiel. En tout état de cause, la formation s'organisera sur une période de 7 à 12 semaines dont 140 heures en centre.

Statut des bénéficiaires : stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré pouvant bénéficier de défraiements gérés par l'ASP pour le compte de l'AGEFIPH.

LIEUX DE L'ACTION :

Actions mobilisables sur les bassins d'emploi de la région centre

FINANCEURS DE L'ACTION :

AGEFIPH

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

CAP EMPLOI, MISSIONS LOCALES, POLE EMPLOI

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: IMMERSION EN ENTREPRISE ET VALORISATION DE SA CANDIDATURE (IEVC)

ACTION MOBILISABLE : ☒ en amont des Emplois d'Avenir
☐ pendant les Emplois d'Avenir
☒ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Permettre à des **Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés** entrés dans un processus d'insertion :

- de s'engager activement dans les démarches de recherches d'emploi et de recrutement,
- de confirmer le cas échéant leur capacité à exercer l'activité visée dans les conditions d'exigence du marché de l'emploi,
- de montrer et développer leurs compétences par des mises en situation tutorées.

Résultats attendus :

- L'accès à l'emploi ou, le cas échéant, le développement de l'autonomie dans l'organisation et la mise en œuvre d'une recherche d'emploi,
- Capacité à communiquer lors d'entretiens d'embauche sur son profil professionnel, ses compétences, ses atouts, son handicap...

Contenu :

- Développer les connaissances des métiers et emplois disponibles sur le territoire,
- Valoriser les compétences et les connaissances mobilisables, compte tenu des exigences des emplois, et de leur compatibilité avec les conséquences du handicap,
- Favoriser la mise en situation pour valider le projet et valoriser les compétences en vue d'un recrutement,
- Se préparer au processus de recrutement (candidature, entretien d'embauche...) notamment en renforçant la capacité à communiquer sur le statut de travailleur handicapé et en valorisant des atouts du profil professionnel.

Durée et organisation de l'action :

210 heures maximum, alternance en entreprise comprise. La durée en entreprise sera comprise entre 105 et 140 heures. Appui individualisé de 10 heures si nécessaire. Des rythmes et modalités pédagogiques adaptés aux spécificités du handicap pourront être prévus y compris par des aménagements des formations à temps partiel.

Statut des bénéficiaires : stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré pouvant bénéficier de défraiements gérés par l'ASP pour le compte de l'AGEFIPH

LIEUX DE L'ACTION :

Actions mobilisables sur les bassins d'emploi de la région Centre

FINANCEURS DE L'ACTION :

AGEFIPH

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

CAP EMPLOI, MISSIONS LOCALES, POLE EMPLOI

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

**INTITULE DE L'ACTION: PREPARER SA CANDIDATURE EMPLOI / FORMATION
(PC)**

ACTION MOBILISABLE : ☒ en amont des Emplois d'Avenir
☐ pendant les Emplois d'Avenir
☒ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Permettre à des **Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés** de prendre confiance en se préparant aux entretiens de recrutement pour un emploi / une formation, à des tests de sélection. Cette action vise des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés, accompagnés dans un parcours d'insertion professionnelle et ayant un projet défini d'accès à un emploi direct ou d'accès une formation.

Résultats attendus :

- Aisance dans la communication écrite et orale,
- Aisance dans l'expression relative au handicap et ses incidences dans la situation d'emploi ou de formation,
- Capacité à s'adapter et réaliser les tests de sélection,
- Autonomie dans l'organisation et la mise en œuvre des recherches d'emploi.

Contenu :

- communication écrite et orale (savoir communiquer sur son objectif, ses compétences atouts et limites),
- communication en lien avec le handicap : instaurer une image positive de soi,
- présentation-attitude (savoir gérer son stress, adapter sa présentation...),
- maîtrise les différents modes de recrutement (tests, jury, ...),
- entraînement aux tests de sélection (raisonnement logique, rapidité...),
- appropriation des TIC pour s'informer, consulter les offres d'emploi/de formation.

Durée et organisation de l'action :

Le parcours sera constitué d'un ou plusieurs éléments en fonction de l'objectif de la personne et de ses besoins, sans toutefois dépasser 105 heures. L'organisation peut être proposée à temps partiel. Les objectifs seront précisés par les prescripteurs dans une fiche de liaison qui permettra à l'organisme de formation d'avoir une visibilité sur l'étape suivante et sur les besoins de la personne. Il sera proposé un programme personnalisé, dans son contenu. Dans la mesure où tous les bénéficiaires n'ont pas les mêmes besoins, les contenus pourront être proposés sous forme d'atelier, de face à face, de travail en groupe...

Statut des bénéficiaires : stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré pouvant bénéficier de défraiements gérés par l'ASP pour le compte de l'AGEFIPH

LIEUX DE L'ACTION :

Actions mobilisables sur les bassins d'emploi de la région centre

FINANCEURS DE L'ACTION :

AGEFIPH

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

CAP EMPLOI, MISSIONS LOCALES, POLE EMPLOI

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: PREPARATION OPERATIONNELLE A L'EMPLOI INDIVIDUELLE (POEI)

ACTION MOBILISABLE : ☒ en amont des Emplois d'Avenir
☐ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

La POE individuelle est une aide à la formation d'un demandeur d'emploi, préalable à l'embauche par un employeur qui s'engage à le recruter à l'issue d'une formation.

L'aide permet de financer une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée auprès de Pôle emploi.

LIEUX DE L'ACTION :

Tous les bassins d'emploi – dans un organisme de formation déclaré, interne ou externe à l'entreprise

FINANCEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi + peut être complété par un financement OPCA

Pôle emploi finance également les aides aux frais de formation et les rémunérations des stagiaires

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: PREPARATION OPERATIONNELLE A L'EMPLOI
COLLECTIVE (POEC)

ACTION MOBILISABLE : ☒ en amont des Emplois d'Avenir
☐ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

La POE collective permet à plusieurs demandeurs d'emploi de bénéficier d'une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche professionnelle ou, à défaut, par un conseil d'administration d'un organisme collecteur paritaire agréé.

LIEUX DE L'ACTION :

Tous les bassins d'emploi

FINANCEURS DE L'ACTION :

OPCA.s pour les frais pédagogiques
Pôle emploi intervient pour financer les aides aux frais de formation et les rémunérations des stagiaires

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: ATELIERS POLE EMPLOI (ATE)

ACTION MOBILISABLE : ☐ en amont des Emplois d'Avenir
☐ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

La prestation Atelier a pour objectif **d'amener le bénéficiaire** à :

- o Réaliser pendant l'atelier **des actions contribuant à sa recherche d'emploi** (20 thèmes distincts) ou à **la construction d'un projet d'accès à l'emploi** (5 thèmes sur l'orientation et la formation et 2 thèmes sur la création d'entreprise).
- o **Acquérir une méthode** pour être en capacité de continuer à mener ces actions de façon autonome suite à l'atelier.

LIEUX DE L'ACTION :

Tous les bassins d'emploi

FINANCEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi, Missions Locales et Cap emploi

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: EVALUATION EN MILIEU DE TRAVAIL (EMT)

ACTION MOBILISABLE : ☒ en amont des Emplois d'Avenir
☒ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Permettre au bénéficiaire, dans le cadre d'une mise en situation en Entreprise:

- de vérifier ses compétences et capacités professionnelles par rapport à un emploi recherché
(identification des points forts et/ou besoins de formation ou de réorientation professionnelle)

OU

- de découvrir un métier et ses conditions d'exercice
(dans le cadre de la validation d'un projet professionnel ou d'un projet de formation)

LIEUX DE L'ACTION :

Tous les bassins d'emploi

FINANCEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi

FICHE N°15

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: SENSIBILISATION AUTOUR DES METIERS DE L'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE ET SPORTIVE

Projet en cours. Contact : DRJSCS Centre / Uniformation

ACTION MOBILISABLE : ☒ en amont des Emplois d'Avenir
☐ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Découvrir les métiers de l'animation
Vérifier et/ou acquérir les pré-requis pour intégrer un emploi dans ce secteur
Envisager un parcours de formation

3 temps sont envisagés sur ce module :

Sensibilisation aux métiers de l'animation

Echanges sur le métier d'animateur et ses différentes réalités ;
Cadre d'intervention
Connaissance des publics
Apports sur les formations et certifications existantes

Positionnement / savoirs de base et compétences en lien avec le référentiel métier

Remise à niveau contextualisée

Approche de la lecture, de l'écriture et de l'oralité au service d'un projet d'animation
Découverte et maîtrise de l'outil informatique au service de l'animateur
Constitution d'un port-folio de compétences
Connaissance de l'environnement et repérage de structures employeuses

Durée : environ 3 semaines

Dates prévisible de démarrage : avril-mai 2013

LIEUX DE L'ACTION :

A déterminer

FINANCEURS DE L'ACTION :

POE collective (Pôle Emploi – Uniformation)

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Missions locales, Cap Emploi
Orientation possibles des jeunes vers les prescripteurs par les services départementaux en charge de l'animation et du sport (DDCS-PP) ou le mouvement associatif.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: ATELIERS MISSIONS LOCALES

ACTION MOBILISABLE : ☒ en amont des Emplois d'Avenir
☒ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Ateliers d'orientation professionnelle : Engager les jeunes vers la connaissance des métiers et des filières de formation : recherche et appropriation de l'information, définition d'un projet, connaissances des métiers et des qualifications.

Ateliers insertion sociale /citoyenneté : permettre la résolution des problématiques sociales pour permettre et maintenir le parcours vers l'emploi (mobilité, logement, santé, citoyenneté, gestion budget, etc)

Atelier emploi : Savoir organiser son parcours vers l'emploi et dynamiser ses recherches : analyse et gestion des compétences, soutien à la recherche d'emploi

LIEUX DE L'ACTION :

Missions Locales

FINANCEURS DE L'ACTION :

Financeurs des ML : DIRECCTE, Conseil Régional, Collectivité Territoriales, FAJ

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Missions Locales

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: CONFIRMER SON PROJET PROFESSIONNEL (CPP)

ACTION MOBILISABLE : ☐ en amont des Emplois d'Avenir
☒ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Amener le bénéficiaire à sécuriser, dans la perspective d'un retour rapide à l'emploi, au moins une piste professionnelle.
- Définir un plan d'actions (étapes et priorisation des étapes)

Pour tous DE volontaires inscrits à Pôle emploi et identifiés par Pôle emploi :

- ayant un projet professionnel identifié à confirmer ou à préciser
- prêt à s'engager dans une démarche de réflexion sur ses composantes personnelles et sur leur adéquation avec les caractéristiques de différents métiers
- ayant une expérience professionnelle

LIEUX DE L'ACTION :

DPT 18 : Bourges / Aubigny sur Nère / St Amand Montrond / Vierzon
DPT 28 : Chartres / Lucé / Mainvilliers / Luisant / Dreux / Chateaudun / Nogent le Rotrou
DPT 36 : Argenton sur Creuse / Chateauroux / St Maur / Déols / Le Poinçonnet / Issoudun
DPT 37 : Amboise / Chinon / Tours / St Pierre des corps / Joue les tours / St Avertin / St Cyr sur Loire / Chambray les Tours / La riche / Beaulieu les Loches
DPT 41 : Blois / Vendôme / Romorantin
DPT 45 : Gien / Pithiviers / Orléans / Villemandeur / Amilly / St Jean de le Ruelle / St Jean le Blanc / Fleury les Aubrais / St Jean de Braye

FINANCEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: EVALUATION PREALABLE A LA CREATION
D'ENTREPRISE (EPCE)

ACTION MOBILISABLE : ☐ en amont des Emplois d'Avenir
☒ pendant les Emplois d'Avenir
☒ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

- **Evaluer la faisabilité et la viabilité** d'un projet de création ou de reprise d'entreprise au regard de l'analyse du projet et des caractéristiques du secteur d'activité visé
- **Préciser les actions** à mener pour le réaliser dans un délai de six mois maximum
- **Identifier une solution alternative de retour à l'emploi** à court terme en cas de risque important d'échec

Pour tous Demandeurs d'emploi, porteurs d'un projet précis de création ou de reprise d'entreprise, pouvant aboutir dans un délai de 6 mois

LIEUX DE L'ACTION :

DPT 18 : Bourges / Aubigny sur Nère / St Amand Montrond / Vierzon

DPT 28 : Chartres / Lucé / Mainvilliers / Luisant / Dreux / Chateaudun / Nogent le Rotrou / Vernouillet

DPT 36 : Argenton sur Creuse / Chateauroux / St Maur / Déols / Le Poinçonnet / Issoudun

DPT 37 : Amboise / Chinon / Tours / St Pierre des corps / Joue les tours / St Avertin / St Cyr sur Loire / Chambray les Tours / La riche / Beaulieu les Loches / Loches

DPT 41 : Blois / Vendôme / Romorantin

DPT 45 : Gien / Pithiviers / Orléans / Villemandeur / Amilly / St Jean de le Ruelle / St Jean le Blanc / Fleury les Aubrais / Montargis

FINANCEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: OBJECTIF PROJET CREATION OU REPRISE
D'ENTREPRISE (OPCRE)

ACTION MOBILISABLE : ☐ en amont des Emplois d'Avenir
☒ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Accompagner individuellement les demandeurs d'emploi à la **formalisation puis à l'évaluation du projet de création/reprise d'entreprise.**

Pour tous demandeurs d'emploi ayant besoin d'un **appui à la conception et à la mise en oeuvre** d'un projet de création ou reprise d'entreprise.

LIEUX DE L'ACTION :

DPT 18 : Bourges / Aubigny sur Nère / St Amand Montrond / Vierzon / Orval

DPT 28 : Chartres / Lucé / Mainvilliers / Luisant / Dreux / Vernouillet

DPT 36 : Argenton sur Creuse / Chateauroux / St Maur / Déols / Le Poinçonnet / Issoudun

DPT 37 : Tours / St Pierre des corps / Joue les tours / St Avertin / St Cyr sur Loire / Chambray les
Tours / La riche

DPT 41 : Blois

DPT 45 : Orléans / Villemandeur / Amilly / St Jean de le Ruelle / St Jean le Blanc / Fleury les
Aubrais / St Jean de Braye / Montargis

FINANCEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: THANDEM

ACTION MOBILISABLE : ☐ en amont des Emplois d'Avenir
☒ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Sensibiliser les collaborateurs, salarié handicapé déjà en poste, intégrer un nouveau travailleur handicapé, maintenir dans l'emploi, ou encore mise en place d'un CPRO, manager un collaborateur handicapé, mise en place d'une négociation annuelle obligatoire sur le handicap, développer la connaissance du handicap et lutter contre les préjugés, former aux bonnes pratiques ...

Publics visés :

Tous les salariés de l'entreprise (directeurs, collaborateurs handicapés, RRH, IRP, CHSCT, salariés, tuteurs...)

Méthodologie :

Composée de trois modules, cette démarche pédagogique articule, selon les objectifs de l'entreprise, un accompagnement individuel et un accès permanent à une base unique de ressources.

LIEUX DE L'ACTION :

Sur le lieu de travail

FINANCEURS DE L'ACTION :

OPCALIA Centre via le FPSPP (toutes les actions de formations 2013 engagées en 2012, seront entièrement financées par le FPSPP)

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

OPCALIA Centre

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: 1001 LETTRES

ACTION MOBILISABLE : ☐ en amont des Emplois d'Avenir
☒ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

-**renforcer** la maîtrise des savoirs fondamentaux (communiquer par écrit, traiter des données chiffrées, utiliser l'informatique)

-**développer** les capacités de raisonnement et de logique

Une pédagogie qui s'appuie sur des situations professionnelles.

Formation sur mesure qui permet à chacun d'avancer à son rythme tout en bénéficiant d'une émulation de groupe.

Suivi pédagogique continu afin de vérifier les progrès des personnes formées.

Public visé : Tous les salariés de l'entreprise souhaitant réactiver leurs compétences de base ou acquérir des connaissances pour:

- développer de nouvelles compétences
- faciliter leur mobilité professionnelle
- rentrer dans une formation qualifiante
- maintenir l'employabilité
- accompagner les changements
- traiter et transmettre des informations

LIEUX DE L'ACTION :

Dans la structure ou à l'organisme de formation retenu sur le département.

FINANCEURS DE L'ACTION :

OPCALIA Centre via le FPSPP (toutes les actions de formations engagées avant le 21 décembre 2012, réalisées en 2013 seront entièrement financées par le FPSPP)

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

OPCALIA Centre

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: PROGRAMME DE FORMATION DU CNFPT

ACTION MOBILISABLE : ☐ en amont des Emplois d'Avenir
☒ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

L'ensemble du programme de formations du CNFPT est ouvert aux salariés en Emplois d'Avenir.

Les propositions de formations sont regroupées autour de 3 champs :

- les formations d'adaptation au milieu professionnel des collectivités territoriales (durée 2 jours)
- les formation de professionnalisation
- les préparations au concours

Public visé : les jeunes recrutés par les Collectivités Territoriales

LIEUX DE L'ACTION :

FINANCEURS DE L'ACTION :

CNFPT

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

COLLECTIVITES TERRITORIALES

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: VALIDATION DES ACQUIS DES EXPERIENCES (VAE)

ACTION MOBILISABLE : ☐ en amont des Emplois d'Avenir
☐ pendant les Emplois d'Avenir
☒ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

La VAE doit permettre à toute personne de faire reconnaître son expérience en vue d'acquérir un diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle.

Le Conseil régional finance l'accompagnement à la VAE pour les demandeurs d'emploi.

Pôle emploi Centre intervient en complémentarité de la Région pour financer l'accompagnement et les frais annexes à la VAE : déplacements, repas, hébergement, copie, timbres,... liés à l'accompagnement ou à la constitution du jury ; droits d'inscription en vue de l'obtention du diplôme.

Pôle emploi a également la possibilité d'aider au financement individuel d'une action de formation (AIF) suite à une validation partielle des acquis lorsque les dispositifs existants sur le territoire n'offrent pas de solution adéquate ou suffisante

LIEUX DE L'ACTION :

Organismes certificateurs

FINANCEURS DE L'ACTION :

Conseil Régional
Pôle emploi

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi ; Point relais Conseil VAE

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: DYNAMIC EMPLOI et OBJECTIF EMPLOI

ACTION MOBILISABLE : ☐ en amont des Emplois d'Avenir
☐ pendant les Emplois d'Avenir
☒ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

Accompagnement renforcé, soutenu et personnalisé à la recherche d'un emploi durable correspondant aux capacités du bénéficiaire ET à la réalité du marché du travail (projet professionnel validé, réaliste et réalisable)

L'accompagnement, renforcé, soutenu et personnalisé, alterne des entretiens individuels et des séances collectives.

Objectif emploi est animé par un prestataire de Pôle emploi
Dynamic emploi est animé par un conseiller de Pôle emploi.

LIEUX DE L'ACTION :

Tous les bassins d'emploi

FINANCEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION: EVALUATION EN MILIEU DE TRAVAIL PREALABLE
AU RECRUTEMENT (EMT PR)

ACTION MOBILISABLE : ☐ en amont des Emplois d'Avenir
☐ pendant les Emplois d'Avenir
☒ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

L'EMTPR s'inscrit dans la logique du service « Proposer des offres ».

Son objectif est de faire aboutir les candidatures de demandeurs d'emploi habituellement rejetés par les procédures de sélections classiques, en leur donnant l'occasion de faire leurs preuves en situation de travail.

Elle permet à l'entreprise de vérifier que le demandeur d'emploi correspond aux critères d'une offre et de s'assurer de ses capacités à occuper l'emploi.

LIEUX DE L'ACTION :

Tous les bassins d'emploi

FINANCEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Pôle emploi

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES ACTIONS DE FORMATION ACCESSIBLES AUX JEUNES EN EMPLOIS D'AVENIR

INTITULE DE L'ACTION : Uniformation accompagne la formation des salariés en Emplois d'Avenir

ACTION MOBILISABLE : ☐ en amont des Emplois d'Avenir
☐ pendant les Emplois d'Avenir
☐ à l'issue des Emplois d'Avenir

OBJECTIFS DE L'ACTION :

En amont des emplois d'avenir :

Former le jeune avant l'entrée en poste dans le cadre de la POE (préparation opérationnelle à l'emploi) si le projet est validé par Pôle Emploi.

Pendant les emplois d'avenir:

- Former aux savoirs de base et aux socles de compétences professionnelles
- Sécuriser le parcours professionnel notamment par l'obtention d'une qualification
- Financer les actions de formation relevant du plan de formation de la structure et mises en œuvre au titre de la période de professionnalisation qui peut être mobilisée dès lors que la formation est au moins égale à 80 h (12 € par heure de formation)

Des compléments de financements du coût pédagogique peuvent être alloués au titre du Plan de formation dans la limite du plafond de 25 € (financement avec l'appui du FIES, outil de financement de la politique transversale de l'OPCA).

- Les frais annexes engagés dans le cadre des actions de formation seront également pris en charge selon les barèmes en vigueur.
- Permettre aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement renforcé, notamment par le tutorat
- Permettre l'accès aux offres de formation clés en main proposées par Uniformation et certaines branches professionnelles

A l'issue des emplois d'avenir:

- si le salarié en emploi d'avenir est pérennisé en CDD, en CDI ou en contrat de professionnalisation par l'employeur ou est embauché par un autre employeur d'une des 21 branches professionnelles de l'OPCA, Uniformation continuera à intervenir dans le financement de ses projets de formation.
- si le poste n'est pas pérennisé, si ce salarié était en CDD et qu'il souhaite reprendre une formation un Congé individuel de formation pourra être financé par Uniformation en tant qu'OPACIF

LIEUX DE L'ACTION :

Tous les départements de la Région Centre

FINANCEURS DE L'ACTION :

Uniformation

Les contacts de la Délégation : centre@uniformation.fr

Romain ARTIGES ; Conseiller en formation

Véronique Josse ; assistante de formation

PRESCRIPTEURS DE L'ACTION :

Demandes de financement formulées par les employeurs de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale versant à Uniformation leurs contributions Plan de formation et/ou Professionnalisation.
Missions locales / Uniformation